(Français)

## LES RELATIONS OUVRIÈRES

MONTRÉAL, P.Q.—A PROPOS DES CONFLITS **OUVRIERS** 

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Beaulé (Québec-Est): Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre du Travail.

Vu l'importance que prennent les conflits ouvriers dans la région de Montréal, l'honorable ministre a-t-il l'intention d'intervenir afin de faciliter les négociations?

M. Valade: Demandez cela à M. Lesage!

(Traduction)

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je regrette de n'avoir pu saisir la question du député, mais je vais la tenir pour préavis et y répondre demain.

#### LE DIVORCE

COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LA RÉFORME

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Reid Scott (Danforth): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Le 13 avril, le très honorable représentant a informé la Chambre qu'il songeait à instituer une commission royale d'enquête sur la réforme du divorce au Canada. Je me demande s'il a suffisamment réfléchi à la question et s'il est en mesure d'annoncer quand cette commission sera établie?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je devrai certes vérifier ce que j'ai dit le 13 avril, car je ne me souviens pas de m'être engagé en ces termes. Je vais m'empresser d'étudier la question.

# QUESTIONS OUVRIÈRES

L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU PROGRAMME CONCERNANT LA MAIN-D'ŒUVRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. S. J. Enns (Portage-Neepawa): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. Compte-t-il que le nouveau programme qui a été annoncé à l'égard de la Le ministre voudrait-il aussi indiquer s'il y aura rétroactivité dans ce programme, peutêtre jusqu'au moment où le premier ministre (M. Pearson) l'a annoncé à la Chambre?

[L'hon. M. MacEachen.]

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas l'intention de rendre ce programme rétroactif. Le premier ministre a indiqué que nous espérons donner suite à ce programme pendant cette partie-ci de la session. Dès que des dispositions pourront être prises pour l'organisation du personnel, le programme entrera en vigueur.

(Français)

A PROPOS DU BONI DANS LE CAS DES MAISONS CONSTRUITES EN HIVER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lucien Plourde (Québec-Quest): Monsieur l'Orateur j'aimerais poser ma question à l'honorable ministre du Travail.

L'honorable ministre pourrait-il faire diligence en ce qui a trait aux paiements des \$500 promis aux propriétaires de maisons construites en hiver, étant donné que jusqu'à maintenant seulement 25 p. 100 des propriétaires ont reçu ce boni dans la région de Québec?

(Traduction)

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, l'amplification de ce programme exige une autorisation supplémentaire du Parlement, et dès que la Chambre pourra examiner le budget supplémentaire des dépenses qui doit être présenté, nous pourrons effectuer ces paiements. J'espère que ce sera possible sous peu.

# LE NORD CANADIEN

LE DROIT DE VOTE DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gene Rhéaume (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Le gouvernement songerait-il à ajouter à sa liste des priorités législatives dont on doit disposer avant les vacances, les modifications secondaires à apporter à la loi sur les Territoires du Nord-Ouest? J'en suis certain, la Chambre les adopterait à l'unanimité, ce qui donnerait à tout le monde dans les Territoires du Nord-Ouest le droit de vote lors des prochaines élections territoriales.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): J'examinerai volontiers la question, monsieur l'Orateur.

### LES PENSIONS

main-d'œuvre sera bientôt mis en vigueur? LA MESURE LÉGISLATIVE CONCERNANT LES RÉGIMES PRIVÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je désire poser une